

# Conditions générales de vente

## 1- Prix et contenu de la prestation

- Les prix et les délais sont valables 1 mois après émission du présent devis. Ils sont fermes et non révisables à la commande si celle-ci intervient dans ce délai.
- La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé dans la partie « Description des prestations ». De façon corollaire, elle ne comprend pas ce qui n'est pas explicité dans cette même partie.
- Toute prestation ne figurant pas dans la présente proposition fera l'objet d'un devis complémentaire gratuit.
- Les fournitures telles que composition typographique, photos, impression laser couleur ou noir et blanc, et tous les éléments nécessaires à la réalisation du travail ne sont pas compris dans le montant des honoraires.
- Sont à facturer en plus :
  - les modifications demandées en cours de réalisation par suite du changement des indications initiales du client, si celles-ci impliquent un remaniement de la maquette (correction d'auteur)
  - les déplacements
  - les frais d'expédition
- Les commandes d'un montant supérieur à 30€ devront faire l'objet d'un accord écrit de votre part (contre signature du devis avec la mention "bon pour commande"). Le travail ne débutera qu'à réception du devis contresigné.
- Si le prestataire le juge nécessaire, un cahier des charges sera établi entre les deux parties pour détailler au plus près les besoins et demandes de la société cliente.

## 2 - Termes de paiement

- Paiements à réception de facture, sauf mention spéciale portée sur le devis.
- Commandes supérieures à 70€ : un acompte de 30% sera demandé pour débiter les travaux.
- Tout retard de paiement à compter du 31<sup>e</sup> jour de décalage par rapport à l'émission de facture donnera lieu à des pénalités de retard calculées suivant les règles légales en vigueur. Le taux des pénalités de retard de paiement ne peut être inférieur à 1,5 fois le taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 7 points (code du commerce article L 441-6, alinéa 3 modifié). A titre indicatif, le taux de référence de la BCE était de 3,79 % au 09/02/2009 (décret 2009-138).
- Paiements par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de "VECTEUR D'ACTIVITES / Frédérique Assael" (RIB sur la facture)

## 3 - Livraison des documents

Après paiement du solde de la facture.

A défaut de mentions contraires, les documents de travail intermédiaires sont livrés :

- adressés par e-mail sous la forme de fichiers compressés ou non,
  - remis en main propre sur papier lors d'une réunion de travail,
- Les documents finalisés sont livrés :
- adressés par e-mail sous la forme de fichiers compressés ou non,
  - sur option, adressés sur support informatique (cdrom ou dvdrom) par courrier postal au tarif en vigueur avec la formule « Lettre Suivie ».

## 4 - Copyrights et mentions commerciales « Frédérique Assael »

Sauf mention contraire explicite de la société cliente, Frédérique Assael se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type :

« Réalisation : Frédérique Assael - année » assortie lorsque le support le permet d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de son activité

## 5 - Propriété de la production

- La totalité de la production, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de Frédérique Assael tant que les factures émises par Frédérique Assael ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation, et le cas échéant, des éventuelles pénalités de retard.
- De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait de la production à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par Frédérique Assael dans le cadre de la commande.
- Les fichiers de production et les sources restent la propriété de Frédérique Assael, seul le produit fini sera adressé au client. Si le client désire avoir les sources des documents, un avenant à ce présent devis devra être demandé.

## 6 - Responsabilité et propriété des contenus

- La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par Frédérique Assael.
- La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît avoir pris connaissance des mises en garde énoncées dans le présent document, concernant les lois du copyright et de la propriété intellectuelle, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation.

## 7 - Droit de publicité

Sauf mention contraire explicite du client, notifiée par courrier avec accusé de réception, Frédérique Assael se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, autorise Frédérique Assael, à travers ses représentants légaux et commerciaux, à utiliser à des fins purement démonstratives la réalisation. Cette autorisation s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation, comprenant sans restriction la présentation publique des contenus suivants : les contenus textuels et les contenus iconographiques.